



Conseil d'administration
Séance du 16 mai 2022

ACTE ADMINISTRATIF Acte 29/2022	Procès-Verbal de la séance du Conseil d'Administration du 13 décembre 2021
------------------------------------	---

Vu les articles L712-1 à L712-6 modifiés du code de l'éducation
Vu l'article L719-7 du code de l'éducation

Le Conseil d'administration adopte le Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 13 décembre 2021.

A Saint Etienne le 17 mai 2022
Le Président du Conseil d'Administration,
Président de l'Université,


Florent PIGEON

POUR : 27

CONTRE : 0

ABST : 0